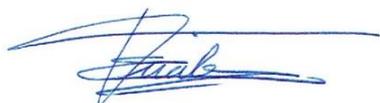


MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme MESTRE Maguelonne			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Christel FUCILE	x		
Maire : Caroline Terrier		x	
Conseiller municipal : Laetitia Protière	x		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Marie-Laure Bertrand	x		
Nathalie Chevalier	x		
Françoise Fraisse	x		
Emmanuelle Martin Calle	x		
Corinne Vivian	x		
Coraly Buy		x	
Coralie Nodin		x	
Un des maîtres du RASED :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Lise Norro	x		
D.D.E.N.			
Elisabeth Boucharlat	x		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Alexis Gilles	x		
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 21 / 11 / 21

Le président, directeur de l'école
Nom : Fucile Christel
Signature



Le secrétaire, enseignante
Nom : Bertrand Marie-Laure
Signature



Date : Jeudi 21/10/21

Heure de début : 18h

Ordre du jour :

❖ **La vie de l'école**

Mme Boucharlat, DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) rattachée à notre école explique le rôle et les missions qui lui incombent : le DDEN est un ami de l'école publique, nommé officiellement conformément à la loi, pour veiller aux bonnes conditions de vie de l'enfant, à l'école et autour de l'école. Il procède à une visite de l'école avec la directrice pour faire un état des lieux (école, restaurant scolaire, périscolaire) et rédiger un rapport qu'il transmet à la mairie et à l'Inspection de l'Education Nationale.

Rentrée scolaire 2021

Nous avons actuellement 180 élèves inscrits à l'école (62 PS, 57 MS, 61 GS) et répartis sur 6 classes. Un élève de GS, et 2 élèves de PS sont attendus pour novembre et janvier.

Les élèves sont répartis comme suit :

- 2 classes de PS/MS à 30 élèves (16 PS/14 MS et 17 PS/13MS)
- 2 classes de PS/GS à 30 (15 PS/15 GS et 14 PS/16 GS)
- 2 classes de MS/GS à 29 et 31 élèves (14 MS/15 GS et 16 MS/15 GS)

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine (année scolaire 2022/2023) sont calculées à partir de plusieurs sources que l'on croise : la liste des naissances 2019 fournie par la mairie, une liste des enfants fréquentant la crèche et les fratries des enfants scolarisés. Nous tiendrons compte aussi des 221 nouveaux logements qui seront livrés à partir de l'été 2022 et pourraient potentiellement amener 276 enfants sur la commune. Ces prévisions devront être transmises à l'Inspection académique pour le 12/11/21.

Carte scolaire : Il n'y a pas d'ouverture de classe en cours d'année scolaire même si les effectifs de l'école sont en grande augmentation. Les ouvertures de classes sont décidées en juin pour la rentrée suivante.

Les personnels

- 8 enseignantes travaillent dans les 6 classes de l'école :

Mme Bertrand, Mme Chevalier et Mme Buy en PS/MS, Mme Martin Calle, Mme Fucile et Mme Nodin en PS/GS, Mme Fraisse et Mme Vivian en MS/GS.

- Elles sont assistées par 7 ATSEM : Mme Blein Agnès à mi-temps complétée par Mme Hammoumraoui, Mme Persicot Caroline, Mme Cayrat Béatrice, Mme Dufour Virginie, Mme Pelissier Sylvie et Mme Mermin Marylin.
- 2 AESH accompagnent les enfants en situation de handicap (3 enfants) : Mmes Giraudy Lise et Gil Emilie.
- 2 intervenants en musique, Estelle Fougeirol et Teddy Merchadier, interviennent une demi-heure par semaine dans chaque classe.

⇒ Adoption du règlement intérieur soumis à avis :

Aucune modification n'est apportée au règlement de l'école.

Lecture et vote pour adoption du règlement.

- nombre d'avis positifs : 10
- nombre d'avis négatifs : 0

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Projet d'école

Notre dernier projet d'école date de 2015/2016. Nous devrions en écrire un nouveau cette année. Nous sommes dans l'attente de directives pour l'élaboration de ce nouveau projet.

Organisation des APC (Activités pédagogiques complémentaires).

Dispositif de soutien et de personnalisation des apprentissages.

Les APC prennent 2 formes différentes dans notre école :

- les APC pour pallier la difficulté scolaire (en petits groupes sur un domaine bien précis avec les enfants qui en ont besoin), à 12h45 ou à 16h30
- les APC « Moment du conte » ou jeux de société (en petits groupes pour tous les MS et GS qui mangent à la cantine le lundi et jeudi).

RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté).

L'antenne RASED de Tramoyes dont nous dépendons est constituée de 2 membres : Nadège Gonzales (psychologue scolaire) et Vanessa Vedel (maîtresse spécialisée E). Nous transmettons des fiches de demande d'aide pour lesquelles le RASED propose des réponses et des solutions possibles. Mme Gonzales, psychologue scolaire, est actuellement en arrêt. Un recrutement est en cours pour pallier cette absence. En attendant, nous pouvons faire appel aux psychologues scolaires des antennes voisines mais elles sont déjà très chargées.

❖ **La vie des classes**

Projets :

- Nous poursuivons les actions initiées l'an dernier sur le « Bien vivre ensemble » : réactivation de la procédure des messages clairs pour une gestion apaisée des petits conflits et installation du Banc des Amis dans la cour.
- Nous envisageons un projet poulailler et couveuse à l'école. Ce projet n'est pas encore acté, merci aux parents de ne pas en parler aux enfants.
- Un projet poterie est à l'étude également mais pas encore défini.

La piscine : Les séances de natation concernent les élèves de GS, elles auront lieu le mardi après-midi à partir du 28/03 jusqu'au 24/06. Les dates d'agrément pour les parents accompagnateurs ne sont pas encore connues. Les GS sont répartis sur 4 classes, seules 2 maîtresses emmèneront les GS. Les 2 maîtresses qui restent se répartiront les élèves de MS et PS des collègues parties à la piscine.

Les spectacles :

- Spectacle de Noël : Comme chaque année, le Sou des Ecoles offre un spectacle aux élèves pour Noël. Cette année, nous avons choisi « La robe à histoires » de la Cie Yggdrasil. Deux représentations auront lieu le jeudi 16 décembre matin.

La Robe de Valentine est pleine de poches, de cachettes, d'objets insolites et de doudous qui apparaissent et disparaissent. La robe de Valentine c'est son terrain de jeux. La Robe de Valentine elle se transforme, s'étire, et se dévoile pour le plus grand étonnement des petits et des grands.

- Allegro
Chaque classe se rendra à l'Allegro à Miribel pour assister à un spectacle.
Spectacle « Tibou Tipatapoum » - Mardi 30 novembre - Pour les classes de Mmes Bertrand et Fucile
Spectacle « Petit bleu Petit jaune » - au mois de mars - - Pour les classes de Mmes Fraise, Chevalier, Martin Calle et Vivian.
Les entrées sont financées par le Sou des Ecoles, le transport par la mairie.

❖ Sécurité, travaux, budget

Protocole sanitaire : Depuis la rentrée, le fonctionnement par ailes du bâtiment (comme l'an dernier) a été poursuivi pour les récréations, l'EPS... Nous avons conservé aussi les accès à l'école par différents points d'entrées et les horaires échelonnés. Les 2 premiers jours, tous les parents ont été autorisés à entrer dans les bâtiments pour accompagner leur enfant. Depuis le lundi 6 septembre, seuls les parents des PS sont autorisés à entrer dans les bâtiments. Passage au niveau 1 (vert depuis lundi 18/10) : Assouplissement du protocole, la limitation du brassage entre les groupes n'est plus obligatoire. Nous n'avons rien changé au fonctionnement pour cette semaine. Si le niveau 1 est toujours en vigueur au retour des vacances, nous libérerons les récréations et les échanges entre classes.

Question des parents : La situation sanitaire étant en amélioration dans l'Ain : une modification des horaires échelonnés est-elle envisagée ?

Pour l'instant, non, le maintien des gestes barrières imposant le lavage des mains à l'arrivée à l'école, l'arrivée de tous les élèves en même temps dans l'aile A de l'école ne serait pas gérable. Nous restons donc sur les horaires décalés pour le moment.

Nous rappelons à tous que le respect des horaires est impératif pour des raisons sanitaires, de sécurité (Vigipirate) mais aussi d'organisation de la classe et des activités. Les retards engendrent des dysfonctionnements préjudiciables pour tous (aller ouvrir, conduire l'enfant...)

Nous rappelons aussi qu'il faut éviter d'arriver en avance et de stagner aux abords de l'école. En aucun cas, il ne faut attendre l'ouverture des portes dans l'enceinte scolaire et surtout bien respecter le point d'entrée attribué à chaque classe.

Les parents qui ont des fratries peuvent demander, à l'enseignante, de déposer leur enfant à un autre horaire pour éviter d'attendre. La souplesse vient de l'école maternelle car il est impossible pour les enseignants de l'élémentaire d'accueillir de façon échelonnée les enfants de leur classe, ils sont seuls pour gérer leurs élèves.

La sécurité : Plan Vigipirate et PPMS

Plan Vigipirate Sécurité Renforcée Risque Attentat est enclenché depuis mars (on était en Urgence Attentat depuis novembre). L'accès des parents à l'école est limité du fait de la crise sanitaire mais aussi pour limiter les regroupements dans le cadre du plan Vigipirate. Le but est d'éviter les attroupements.

PPMS (*Plan particulier de mise en sûreté*) : procédures et personnes qui interviennent en cas de problème majeur (Attentat, risques majeurs). Il a été actualisé.

L'école est dotée d'un système d'alarme pour les risques d'attentat-intrusion. Un exercice de confinement est prévu dans les semaines qui arrivent.

Risques majeurs - Alerte nucléaire : l'école dispose des comprimés d'iode.

Budget 2021 : travaux et aménagements réalisés.

Achats : un vidéoprojecteur pour la dernière classe (nos 6 classes sont équipées) - de nouveaux véhicules pour la cour de récréation - un nouvel élément pour compléter la structure de motricité

Travaux : Insonorisation des plafonds classes du bâtiment A - Tracé de jeux de cour (marelle, « Fais comme moi », Arc en ciel de réconciliation). Ces tracés ont été effectués par les chantiers jeunes cet été. Ils ont fait du très beau travail, nous les en remercions chaleureusement. - Installation de garage à vélos et trottinettes devant l'école. Un auvent pour abriter les vélos dans la cour avait été demandé : en attente de réalisation.

Remerciements à la mairie pour les équipements et travaux réalisés.

Coopérative scolaire :

⇒ Vote du montant de la cotisation soumis à avis :

6,50 € par enfant, 4,50 € si plusieurs enfants sont scolarisés à l'école maternelle.

- nombre d'avis positifs : 10

- nombre d'avis négatifs : 0

Le montant de la cotisation de la coopérative scolaire est votée à l'unanimité.

❖ Restaurant scolaire

La commission restaurant scolaire se réunit à chaque vacances scolaires (mairie, agents, parents indépendants) pour traiter les questions spécifiques au temps méridien et à la restauration. Le compte-rendu de la commission est en ligne sur le site de la commune. Nouveauté depuis la rentrée : plus de bacs plastiques à la cantine mais des bacs en inox.

Au niveau du protocole : même fonctionnement que l'école par ailes du bâtiment.

Application « Bon'App » : c'est une application du prestataire Elixor pour informer les familles sur la nature et la qualité de la restauration scolaire (menus, allergènes, thématique, provenance des produits...)

125 élèves sur les 180 de l'école fréquentent le restaurant scolaire.

L'adaptation est encore difficile pour les élèves de PS. Il y a beaucoup de PS qui déjeunent à la cantine ce qui a entraîné une saturation des dortoirs. Il a fallu réorganiser les lieux de sieste et installer des dortoirs dans la salle bleue (salle de danse) et la bibliothèque.

La mairie est en attente de nouvelles du cabinet d'architecte (projet, chiffrage) pour l'aménagement de l'appartement au-dessus de l'école en vue d'agrandir un peu notre espace.

❖ Questions des parents

Information sur le protocole de mise en place du service minimum en cas de grève.

M. Alexis Gilles répond à cette question au nom de la mairie.

Lors d'une grève, les enseignants se déclarent. La mairie reçoit un courrier de l'inspection Académique quand plus de 25 % d'enseignants sont potentiellement grévistes. Un service d'accueil est mis en place si les moyens le permettent. Lors de la grève du 23 septembre dernier, avec le protocole actuel, il fallait un nombre d'agents qui ne pouvait pas être pourvu. L'IA a envoyé un mail le mercredi (la veille) pour annoncer l'allègement du protocole. La mairie fait son maximum pour assurer la mise en place de ce service d'accueil. Mme le Maire réfléchit à mettre en place une réserve citoyenne.

❖ Informations diverses

La photo de classe aura lieu le 19 novembre 2021.

La séance est levée à 19 h 22.